

Ministère de l'Éducation nationale



68 rue Jean Parot  
42023 SAINT ETIENNE  
☎ 04 77 25 87 73  
☎ 04 77 41 96 84  
✉ [0421686e@ac-lyon.fr](mailto:0421686e@ac-lyon.fr)

# Le projet d'établissement : un projet de réussite

2013 - 2016

## Introduction :

Le collège Jean Dasté, est un collège situé dans les quartiers sud-est de la ville de SAINT ETIENNE, quartiers difficiles où les difficultés sociales sont anciennes et récurrentes et où la crise économique et sociale actuelle est omniprésente et touche un grand nombre de nos élèves. La mixité sociale des élèves connaît un vrai déséquilibre qu'il faut chercher à limiter. C'est par la qualité de son projet et de sa politique éducative que le collège pourra renforcer cette mixité et assurer un bon niveau de formation.

Une étude diagnostique a été menée en début de l'année scolaire 2012-2013. Elle est placée en annexe de ce projet d'établissement. C'est un outil qui a mis en évidence des constats, constats qui vont servir de point de départ à l'élaboration de la politique de l'établissement. Ce faisant, un certain nombre de facteurs vont intervenir dans cette élaboration : l'histoire du collège, ses acteurs, ses coutumes, son rayonnement sur le quartier, le contexte économique, culturel ou social. Le projet d'établissement doit prendre en compte tout ce qui a une quelconque influence sur le cours de la vie des élèves dans et hors les murs, tout en maintenant le cap indiqué par la politique éducative nationale.

Cette politique s'inscrit pleinement au cœur du socle commun de culture et de connaissances que les élèves doivent acquérir tout au long de leurs études au collège.

Le diagnostic synthétique laissait clairement entendre que l'action du projet d'établissement devait porter sur les points suivants :

1. Maintenir la motivation des élèves de 6<sup>ème</sup> qui arrivent avec l'espoir de réussir
2. Donner des méthodes de travail aux élèves qui ne sont pas habitués à fournir du travail en dehors de la classe
3. Accompagner les élèves dans leurs difficultés pour les aider dans la réussite
4. Proposer un approfondissement aux élèves dans le cadre de pôles d'excellence
5. Apporter une diversité de réponses pédagogiques aux élèves qui construisent leur parcours d'orientation
6. Poursuivre l'amélioration des résultats scolaires des élèves de 3<sup>ème</sup> : 84 % de réussite à la session 2013
7. Former le futur citoyen à la pluralité et au déterminisme et l'objectivité de ses choix
8. Apporter toutes les formations nécessaires aux élèves pour avoir des notions suffisantes sur leur santé

**Le projet d'établissement devra prendre en compte toutes ces actions fondamentales et indispensables.** Il charpentera toute la politique du chef d'établissement dont le rôle sera de donner vie à ce projet par l'intermédiaire de moyens mis à disposition pour les réaliser et grâce aux moyens propres au collège Jean Dasté. **Le projet d'établissement s'inscrit bien évidemment dans la politique éducative cadrée par les circulaires de rentrée et par le projet académique.**

Ce seront des actions organisées au sein même du collège ou à l'extérieur, des moyens mis en œuvre dans la répartition des services des professeurs et dans les partenariats tissés avec des intervenants pour compléter l'action de toutes les équipes.

Ce projet se présente comme une synthèse d'objectifs généraux déclinés en actions pédagogiques. Si le projet en lui-même varie peu d'une année sur l'autre, les fiches actions quant à elles peuvent perdurer ou se limiter dans le temps. Chaque année un bilan fait prolongera ou écourtera telle ou telle action.

Les axes prioritaires du projet retenus sont :

- **L'ouverture culturelle**
- **La personnalisation des parcours scolaires**
- **La sécurisation des parcours scolaires**
- **La communication**
- **Le projet vie scolaire, le sport, la santé et la citoyenneté**

Les indicateurs et le dispositif mis en place pour l'évaluation du projet est contenu dans chaque fiche d'action pédagogique.

**Le projet d'établissement guide la politique de chacun lui rappelant ce qui est prioritaire. L'élève a sa place au centre du dispositif** ; c'est pour lui que chacun œuvre. Et chaque instant passé avec lui doit tendre vers sa pleine réussite sans laisser place ni au découragement ni à la démotivation.

## **AXE 1 : Le projet vie scolaire, le sport, la santé et la citoyenneté.**

### → **UN DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE :**

1. le climat scolaire est apaisé, on constate une diminution des exclusions de cours et du collège. Ce climat reste fragile, il faut rester en alerte.
2. On constate un nombre croissant d'élèves en retard. Il devient difficile de responsabiliser ces élèves.
3. on constate une réelle désaffection pour les activités sportives ; baisse significative des licenciés UNSS.
4. Les actions en faveur de la santé et de la citoyenneté sont riches mais on constate une montée de la cyber violence.

### → **DEFINITION DE L'OBJECTIF GENERAL :**

**Etre élève au collège c'est être acteur de sa formation, être le plus possible responsable dans sa scolarité. C'est aussi accepter les règles de la vie en société.**

### → **DES OBJECTIFS OPERATIONNELS :**

Mettre en œuvre le règlement intérieur sans que les élèves en ressentent une obligation mais que son application soit vue comme indispensable.  
Favoriser l'épanouissement personnel et accompagner chacun à travers son évolution physique et mentale.  
Favoriser le vivre ensemble.

### ↳ **Objectif 1 : Lutter contre les retards**

- Source de conflits
- Gène pour les autres et soi même

#### **Des actions :**

- Fiche action – 1/1 : **Contrat d'engagement**
- Fiche action – 1/2 : **Limiter les cours dans le temps méridien**
- Fiche action – 1/3 : **Le respect de l'autre**

#### **Les indicateurs de réussite attendus :**

- Baisse du taux de retard : de 20 % à 2 %
- Baisse des cours entre 12- 14h : de 10 cours à 0 cours
- Baisse du renvoi en cours quand l'élève est en retard :

### ↳ **Objectif 2 : Favoriser l'épanouissement personnel : les actions du CESC**

- Rencontrer et échanger avec des intervenants extérieurs, professionnels de justice, de police ou d'éducation
- Lutter contre la cyber incivilité

#### **Des actions :**

- Fiche action I – 2/1 : **L'exposition « Moi, jeune citoyen »** pour les élèves de 6°
- Fiche action I – 2/2 : **L'exposition « 13-18, questions de justice »** pour les élèves de 4°
- Fiche action I – 2/3 : **La cybercriminalité**

#### **Les indicateurs de réussite attendus :**

- Baisse des agressions via les réseaux sociaux : de 5 % à 0 %
- Augmentation des actions citoyennes faites par les élèves : de 0 à 2 actions/an

### ↳ **Objectif 3 : Développer l'investissement personnel par la pratique sportive**

Le projet d'éducation sportive vise essentiellement à valoriser les valeurs fondamentales du sport scolaire : l'effort, le dépassement raisonnable de ses limites, l'entraide, la solidarité, l'esprit d'équipe, autant d'atouts porteurs pour une éducation citoyenne. Nos élèves ne participent aux activités de l'UNSS.

- Préparer les élèves à fournir un effort physique pensé et mesuré, centré sur le dépassement progressif des limites
- Favoriser le travail en autonomie et en groupe
- Participer aux activités de L'UNSS

#### **Des actions :**

- Fiche action I – 3/1 : **Faire connaître l'UNSS**
- Fiche action I – 3/2 : **Diversifier l'offre sportive de l'UNSS**
- Fiche action I – 3/3 : **Développer la liaison inter-degrés par des rencontres sportives**
- Fiche action I – 3/4 : **Développer les rencontres sportives entre les classes**

#### **Les indicateurs de réussite attendus :**

- Augmentation des licenciés : de 21 à 60
- Mettre en place les rencontres inter-degrés : de 0 à 2/an

## **AXE 2 : Personnalisation des parcours**

### ↳ **UN DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE :**

- Des élèves arrivent de CM2 avec des difficultés avérées et bien repérées par les enseignants.
- Des redoublements pas souvent efficaces et qui entraînent une érosion de la motivation pour les études : les lacunes s'installent et avec : manque de travail et d'implication, et donc risque de décrochage.
- Une orientation subie.
- Difficulté à rester concentré en cours.

## ➤ DEFINITION DE L'OBJECTIF GENERAL :

Faire réussir tous les élèves quelles que soient leurs envies extérieures. L'axe majeur de la formation des élèves passe par la maîtrise des apprentissages fondamentaux du socle commun et l'ouverture à d'autres formes de cultures. Un des axes de progression passe par les acquis méthodologiques et l'accompagnement individualisé dans sa formation (tant pour les élèves en difficultés que pour ceux qui rencontrent une bonne réussite) et dont la conséquence sera d'augmenter les performances et les connaissances de chaque élève.

## ➤ DES OBJECTIFS OPERATIONNELS :

### ↳ Objectif 1 : L'Accompagnement personnalisé

- Assurer un enseignement en tenant compte des besoins de l'élève.
- Développer le travail interdisciplinaire et sortir du soutien disciplinaire.
- Redonner du sens aux apprentissages fondamentaux et préserver le collège, lieu de ces apprentissages.
- Promouvoir l'effort pour réussir.
- Donner une réelle ambition en accord avec les potentialités de chacun.
- **Rompre avec un environnement violent.**
- **Faire de l'AP un outil permettant de redonner confiance et motivation à l'élève.**

#### Des actions :

Fiche action – 1/1 : **Décloisonner le groupe classe**

Fiche action – 1/2 : **Faire de l'AP un outil de la pédagogie**

Fiche action – 1/3 : **Développer des pratiques innovantes telle que la sophrologie au service de la pédagogie**

Fiche action – 1/4 : **Ouvrir l'AP au champ culturel**

#### Les indicateurs de réussite attendus :

- Généraliser l'AP à tous les niveaux : De 2 à 4
- Enseigner et évaluer par compétences : De 0 à 5 disciplines.
- Diminution des exclusions de cours : De 5 à 0

### ↳ Objectif 2 : Maîtrise des savoirs fondamentaux

- Assurer un enseignement fondé sur la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétence
- Etre dans le faire lire et faire écrire
- S'approprier le LPC
- Faire acquérir le palier 2 enfin de 6è et le palier 3 en fin de 3è

#### Des actions :

Fiche action I – 2/1 : **Mettre en place une FIL**

Fiche action II – 2/2 : **Consacrer un temps à la lecture dans toutes les disciplines**

Fiche action II – 2/3 : **Valider les items du LPC en fonction des acquis des élèves**

Fiche action II – 2/4 : **Bâtir la pédagogie de soutien à partir du livret scolaire primaire et de la fiche de liaison CM2/6è**

#### Les indicateurs de réussite attendus :

- Nombre de professeurs demandant une formation SCCC : de 0 à 3/an
- Validation dès la 6è des compétences du LPC : de 0 à 7
- Consacrer 10 minutes de son cours à lire à haute voix : 1 discipline à 6

### ↳ Objectif 3 : la liaison primaire /6è : le cycle de consolidation

Le collège n'est pas un segment unique : il est lié au primaire et au lycée. La refondation de l'école crée le cycle de consolidation CM1-CM2-6è, nos actions doivent être repensées :

- Monter des projets pédagogiques entre les écoles primaires du RRS
- Mettre en relation les professeurs des écoles avec leurs homologues du collège
- S'intégrer dans le cycle de consolidation.

#### Des actions :

Fiche action II – 3/1 : **Maintenir le parrainage d'une classe de CM2 par chaque classe de 6° pour lier des actions inter-cycles**

Fiche action II – 3/2 : **Mise en place d'actions pédagogiques** \*(défis dans les matières, projets et visites communes, travail partagé...)

Fiche action II – 3/3 : **Mise en place de projets communs sur l'ensemble du secteur du RRS**

Fiche action II – 3/3 : **Echange de service entre les professeurs**

#### Les indicateurs de réussite attendus :

- Meilleure connaissance des programmes et cycles par un échange de services : de 0 à 3/an
- L'image et le rayonnement du RRS : baisse du tx d'élève en retard à l'entrée en 6<sup>e</sup>
- Le maintien des inscriptions en 6<sup>e</sup> :
- **Etendre les défis à d'autres disciplines : De 2 à 5 (anglais, EPS, Art pla, EM)**

#### ↳ **Objectif 4 : L'inclusion des élèves allophones**

Quelle prise en charge des élèves allophones ?

Ces élèves sont dans une situation de handicap linguistique transitoire qui rend difficile leur inclusion dans les progressions didactiques et leur évaluation.

Nous devons définir une série d'aménagements pédagogiques en termes de compensation et d'accessibilité et les harmoniser au sein de l'établissement :

- Alléger la charge cognitive et la charge mnésique des allophones en adoptant une charte graphique commune
- Elaborer des outils individualisés dans chaque discipline
- Alléger la charge psycho-physiologique en planifiant et en préparant les évaluations

#### Des actions :

Fiche action II – 4/1 : **Stage pour élaborer des outils communs aux différentes disciplines pour la charte graphique**

Fiche action II – 4/2 : **Un protocole de planification des évaluations**

Fiche action II – 4/3 : **Un PAI allophone permettant l'aménagement de la scolarité**

#### Les indicateurs de réussite attendus :

- Taux d'inclusion dans le parcours scolaire ordinaire
- Taux de réussite aux examens : DNB, CFG, DELF
- Fréquentation du site Jules Vallès : de 0 professeur à 10 professeurs

### **AXE 3 : La sécurisation des parcours scolaires**

Faire réussir un élève c'est lui sécuriser son parcours. Le collège doit à la fois proposer des parcours adaptés à chaque élève mais aussi donner des ambitions.

Cette sécurisation passe par le projet personnel de l'élève. Ce projet d'orientation doit se résumer à cette volonté : l'orientation, c'est essayer de mettre en adéquation une ambition avec la réalité. Il est un élément fort du projet d'établissement car c'est un instant capital de la scolarité d'un élève.

- Apporter une information précise et claire pour les élèves comme pour les parents
- Permettre aux élèves de réfléchir afin d'exprimer leurs choix bien à l'avance
- Engager l'élève dans une autonomie calibrée dans sa recherche

#### ↳ **Objectif 1 : Dynamiser le parcours personnel de l'élève**

Les élèves ont des besoins différents. Il est donc nécessaire de leur proposer des parcours personnalisés en relation avec leurs compétences et leurs capacités. Proposer des aménagements semble être une solution à une poursuite de scolarité sans trop de heurts et donner de l'ambition à tous les élèves pour réussir.

- Répondre à la diversité des attentes par la diversité des propositions
- Proposer une politique d'orientation fondée sur l'écoute et la prise en compte individualisée
- Adapter le rythme scolaire aux besoins de certains élèves
- Entraîner nos élèves aux examens

#### Des actions :

Fiche action – 1/1 : **Les parcours de découverte des métiers et des formations dès la 5**

Fiche action – 1/2 : **Le dispositif de la 3<sup>e</sup> alternative**

Fiche action – 1/3 : **Poursuivre l'augmentation des résultats aux examens : devoirs communs en 4 et 3<sup>e</sup>**

Fiche action – 1/4 : **Informers les professeurs sur les formations professionnelles et du LGT**

### Les indicateurs de réussite attendus :

- Baisse du taux de redoublement : de 8 % à 0
- Augmentation du taux de passage en 2<sup>nd</sup>e : de 52 % à 65 %
- Obtention du 1<sup>er</sup> vœu d'orientation dès le 1<sup>er</sup> tour et baisse des élèves sans solution : de 5 à 0
- Augmentation du taux de réussite du CFG : de 95 % à 100 %
- Augmentation du taux de réussite au DNB : de 81 % à 86 %
- Participation des professeurs aux formations professionnelles : de 0 à 3

### ↳ **Objectif 2 : Développer la liaison 3<sup>è</sup>/2<sup>nd</sup>e**

- Préparer les élèves à leur poursuite d'études en lycée
- Favoriser le travail en autonomie
- Donner des méthodes de travail pour réussir en lycée
- Meilleure adaptation des élèves au lycée

#### Des actions :

Fiche action III – 2/1 : **Fiche de liaison collège/lycée**

Fiche action III – 2/2 : **Devoirs commun 3<sup>è</sup>/2<sup>nd</sup>e**

Fiche action III – 2/3 : **Echange de services entre professeurs**

#### Les indicateurs de réussite attendus :

- Nombre de fiche liaison : de 0 à 30
- Nombre de devoirs communs : de 0 à 3/an
- Rencontres professeurs, CPE de 0 à 3/an

### ↳ **Objectif 3 : l'inclusion des élèves à besoins particuliers : les élèves de l'ULIS et les élèves de la SEGPA**

Il y a une réelle tradition d'accueil et d'intégration au collège Jean Dasté.  
L'inclusion des élèves à besoin éducatifs particulier est un objectif majeur.

- UN DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE :

Chaque élève de l'ULIS et de la SEGPA est un individu particulier et avec des besoins uniques et différenciés. Certains de ces élèves vivent mal leur scolarisation et peuvent subir des moqueries par les autres élèves

Redonner une image positive de l'ULIS et de la SEGPA auprès des familles et à l'ensemble des élèves :

- Faire réussir tous les élèves grâce à une pédagogie différenciée et adaptée à chacun
- Donner l'envie à tous les élèves de se battre contre l'échec
- Le collège doit devenir un lieu de rencontres et de dialogue avec les parents

#### Des actions :

Fiche action II – 3/1 : **Valoriser le travail de l'ULIS et de la SEGPA**

Fiche action II – 3/2 : **Organiser des sorties communes avec le collège**

Fiche action II – 3/3 : **développer la liaison CM2/ULIS/SEGPA**

Fiche action II – 3/4 : **Développer le travail ULIS/SEGPA/Collège**

#### Les indicateurs de réussite attendus :

- Nombre d'action unissant collège et ULIS et SEGPA
- Nombre de rencontres CM2/ULIS/SEGPA : de 0 à 3/an
- Nombre de projets interdisciplinaire en SEGPA

## **AXE 4 : La Communication**

### **Objectif1 : Favoriser une bonne communication interne**

Il est capital que les informations circulent au sein du collège entre tous les acteurs. Tout doit être mis en œuvre pour y parvenir sans défaillance.

- Entre les professeurs et les membres de la vie scolaire vers les élèves
- De l'équipe de direction vers les personnels
- Entre les personnels

Mais si la communication est mal gérée, l'information ne passe plus. Cette communication doit reposer sur un nombre limité de support de communication et d'information.

- Diagnostic : Multiplication des moyens de transmission de l'information : tableau des professeurs, mails, casiers
- Objectif : Centraliser les informations

**Des actions :**

Fiche action II – 1/1 : **le cyberbureau42, outil de communication interne et externe**

Fiche action II – 1/2 : **Définir un protocole de communication au sein du collège**

Fiche action II – 1/3 : **Activation des mails professionnels**

**Les indicateurs de réussite attendus :**

- Le cyberbureau42 est abondamment utilisé par tous les usagers (professeurs, direction, parents et élèves, visiteurs) et devient un véritable outil performant : De 0 à 10 rubriques alimentées
- La communication interne se fait par mail sur la boîte professionnelle
- Fin d'utilisation du papier

↳ **Objectif 2 : Renforcer la relation famille, membres de la communauté éducative et collège**

Le partenariat avec les parents doit être revendiqué ; il est essentiel et la place des parents d'élèves doit être présente pour toute décision d'ordre pédagogique ou organisationnel.

- Associer les parents à l'élaboration de la politique éducative annuelle
- Donner des informations aux familles (orientation, politique culturelle, événements ...)
- Rencontre des professeurs et des parents
- Multiplier les entretiens d'alerte quand l'élève va mal
- Utiliser le cyberbureau42 pour communiquer avec les familles

**Des actions :**

Fiche action II – 2/1 : **Des réunions institutionnelles d'information avec tous les parents** (rencontres parents – professeurs)

Fiche action II – 2/2 : **Des réunions à la demande des fédérations de parents d'élèves**

Fiche action II – 2/3 : **Mieux informer les parents sur le rôle de l'école**

Fiche action II – 2/4 : **Mieux les aider dans leur rôle de parents**

**Les indicateurs de réussite attendus :**

- Nombres de rencontres avec les parents : de 2 à 3/an
- Augmentation du taux de participations des parents aux élections des parents d'élèves
- Augmentation du taux d'utilisation du cyberbureau42

↳ **Objectif 3 : Développer les partenariats (culturels, institutionnels, sociaux, économiques,...)**

Le collège a ses propres ressources et elles sont essentielles, mais elles sont parfois insuffisantes pour assurer toute la diversité garante d'une bonne richesse formative.

Ces partenariats peuvent prendre des contours variés, allant du culturel à l'éducatif en passant par la santé, le travail ou la loi.

- Nécessité d'ouverture avec des partenariats culturels locaux de proximité pour fidéliser dans l'avenir et prolonger l'action des professeurs
- Le partenariat avec le monde patronal est indispensable dans le cadre de l'ouverture vers le monde du travail pour que nos élèves puissent rencontrer des professionnels lors de stages ou d'entretien d'apprentissage
- La connaissance de l'accompagnement éducatif dont bénéficient certains élèves en rupture et le travail en commun sont capitaux pour une bonne prise en charge de ces élèves.
- Recensement des partenaires institutionnels pour nous aider dans la mission d'information sur les conduites à risque (police, justice, santé)

**Des actions :**

Fiche action II – 3/1 : **Elaboration d'un tableau pour recenser tous les partenaires culturels et de tous les partenaires sociaux, de justice ou éducatifs**

Fiche action II – 3/2 : **Elaboration d'une banque de données sur des patrons qui peuvent accueillir des stagiaires ou des visites en groupe**

Fiche action II – 3/3 : **Mieux communiquer avec l'extérieur**

**Les indicateurs de réussite attendus :**

- Augmentation de la taxe professionnelle
- Baisse d'élèves sans stage pendant les périodes de stage : de 10 à 0 élèves
- Augmentation du volet culturel de l'accompagnement éducatif : de 0 à 3 actions
- Augmentation des articles dans la presse
- Augmentation de la fréquentation du cyberbureau42

#### ↳ **Objectif 4 : Développer l'utilisation des TICE**

**Développer les TICE, c'est faire entrer l'école dans l'ère numérique. C'est avoir une politique cohérente d'acquisition de matériels informatiques et permettre à tous les acteurs de la communauté éducative d'utiliser les TICE dans leur pratique. C'est aussi s'assurer qu'il n'y a pas de fracture numérique entre les familles.**

- Favoriser l'utilisation des TICE dans la pratique pédagogique
- Faciliter l'accès informatique aux élèves et aux familles

##### **Des actions :**

Fiche action II – 3/1 : **Élaborer une politique d'acquisition de matériel informatique**

Fiche action II – 3/2 : **Former les personnels à l'ENT**

Fiche action II – 3/3 : **Former les élèves à l'outil informatique (charte informatique)**

Fiche action II – 3/3 : **Former les parents à l'outil informatique et mettre une salle à leur disposition**

##### **Les indicateurs de réussite attendus :**

- Équiper toutes les salles
- Augmentation de l'utilisation du TBI
- Augmentation du nombre de professeurs à l'utilisation des TICE

### **AXE 5 : L'ouverture culturelle**

Le collège s'est le lieu de la découverte du monde, de la confrontation à d'autres formes de cultures. Le volet culturel du PE est un axe majeur car il permet aux élèves de se doter d'un bagage culturel, leur permettant de mieux s'insérer socialement.

Les enseignements contribuent à cette richesse mais ils doivent s'articuler avec l'offre culturelle du territoire.

Le collège Jean Dasté favorise cet accès à la culture (histoire des arts dès la 5<sup>e</sup>, l'option cirque théâtre, le club cirque-théâtre, les différentes sorties culturelles). Mais il doit aussi s'ouvrir et connaître les cultures des populations accueillies.

- Nécessité de répertorier l'offre culturelle du collège en lien avec les programmes
- Les enseignants doivent s'approprier tous les projets culturels et les intégrer dans leur stratégie pédagogique.
- Nécessité de nouer des partenariats culturels locaux de proximité pour fidéliser dans l'avenir et prolonger l'action des professeurs
- Recensement des partenaires culturels

#### ↳ **Objectif 1 : Pérenniser l'option cirque-théâtre**

- Assurer un enseignement théâtral et circassien en s'associant à une scène nationale
- Aborder le théâtre dans les différentes disciplines

##### **Des actions :**

Fiche action – 1/1 : **Création de la classe à horaires aménagés théâtre**

Fiche action – 1/2 : **Production de spectacle**

##### **Les indicateurs de réussite attendus :**

- Nombre d'enseignants intégrer dans l'option
- Nombre de spectacles proposés

#### ↳ **Objectif 2 : Répertorier toutes les offres culturelles**

Fiche action II – 2/1 : **Élaborer une politique culturelle globale**

Fiche action II – 2/2 : **Mettre en place un référent culturel**

##### **Les indicateurs de réussite attendus :**

- Nombres de classes à collège au cinéma : de 5 à 15
- Nombres de classes au musée, à l'opéra, au théâtre : de 5 à 15
- Manifestation culturelle au collège : de 1 à 3/an



### ↳ **Objectif 3 : Diversifier l'offre culturelle**

#### **Des actions :**

Fiche action II – 3/1 : **Découvrir les cultures des élèves**

Fiche action II – 3/2 : **Développer le parcours artistique et culturel du collège**

#### **Les indicateurs de réussite attendus :**

- Nombre de manifestations associant les élèves
- Augmentation du taux de réussite à l'épreuve d'histoire des arts
- Nombres de nouveaux partenariats

Ce projet d'établissement s'accompagne de toutes les fiches actions signalées tout au long des objectifs et décrites plus précisément.

Chaque année, en fonction des besoins et des progrès enregistrés, les fiches seront maintenues, disparaîtront ou bien de nouvelles viendront se greffer.

Cet aspect évolutif est synonyme de vie et génère ainsi les évolutions nécessaires.

En résumé :

**Axe 1** : 3 objectifs opérationnels, 11 fiches action

**Axe 2** : 4 objectifs opérationnels, 15 fiches action

**Axe 3** : 3 objectifs opérationnels, 11 fiches action

**Axe 4** : 4 objectifs opérationnels, 14 fiches action

**Axe 5** : 3 objectifs opérationnels, 6 fiches action

soit 57 fiches action

#### **Conclusion :**

Le projet d'établissement permet à l'ensemble des personnels anciens et nouveaux de trouver sa place dans la Communauté Éducative de Jean Dasté. Ce n'est pas qu'un simple recueil d'action. Il est le fruit d'un travail commun, d'une réflexion avec tous les acteurs du collège.

Il n'est pas figé, il s'inscrit dans le projet académique de l'Académie de Lyon et bien sûr dans les objectifs assignés par la Nation à l'école.

Projet élaboré par tous les membres du collège en commissions de réflexion et de travail en janvier et avril 2013, écrit en mai 2011 et présenté au conseil d'administration du juin 2013 par Aïssa Mekki, Principal.